

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz¹

Jeudi 26 juin 2014, de 18h30 à 20h00

Salle des maîtres du Collège de Prélaz, Lausanne

- Parents :** Mmes Déborah **Donoso**, Muriel **Péclard**, Ana Milena **Serna**, M. Martin **Schnorf**
- Professionnels :** Mmes Julie **Descloux**, Chloé **Jonzier**, Marie **Scheerer**, Cindy **Bonanomi**, Kahina **Sadaoui**, Martine **Steiner**, Nathalie **Jaunin** (directrice)
- Organisations :** Mmes Marija **Radic**
- Autorités politiques :** Mme Séverine **Evéquo**, M. Fabrice **Ghelfi**
- Excusés/absents :** Mmes Olinda **Beja**, Marie-jo **Marquis**, Naima **Steiger**, Veronica **Stucky**
Nicole **Thürkauf**, M. Fadil **Rexhepi**

Mme Jonzier a repris son activité dans la Commission mais n'est pas sur la liste de présence.

1. Adoption de l'ordre du jour : Ajout du point 6 : Règlement de l'établissement.

2. Adoption du procès-verbal du 5 mai 2014 : Accepté sans discussion.

3. Retour du Conseil des élèves et de la Commission des établissements lausannois du 22 mai :

Le collège de Pierrefleur a représenté l'établissement lors du conseil des enfants.

Future campagne de la ville sur la prévention du vandalisme.

La réorganisation des établissements devrait commencer au printemps 2015.

-> La CET désire pouvoir avoir la possibilité de poursuivre ses travaux jusqu'à la fin de la législature.

4. Concerts de Sanshiro au Théâtre de Beaulieu :

Les deux spectacles ont accueilli environ 2500 personnes au Théâtre de Beaulieu. La collaboration des enseignants pour préparer les enfants, les conduire, les cadrer, les guider s'est particulièrement bien déroulée. L'appui de la Direction de l'établissement a permis de réaliser ce magnifique projet, un grand merci à Mme Jaunin.

L'organisation et la technique ont très bien fonctionné pour le plus grand plaisir de tous. Artistiquement, le spectacle a été de très grande qualité. De par son implication auprès des enseignants et des élèves, en venant répéter dans les collèges avant les concerts, Sanshiro a réussi à mobiliser les classes participantes et à donner une ambiance réellement enthousiasmante à ces moments.

Les sourires et les compliments reçus en fin de journée ont été une grande source de satisfaction et de joie vis-à-vis du travail accompli depuis dix-huit mois.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



5. Projets 2014-2015 :

Seront réexaminés cet automne.

6. Règlement de l'établissement :

Le projet présenté initialement à la Commission n'a pas été accepté par la DGEO car il ne comportait pas tous les articles requis et avait trop la forme d'une charte. Madame Jaunin a retravaillé le projet sous forme d'un règlement et d'un vade-mecum.

Le règlement sera distribué aux enseignants et visible en tout temps sur le site de l'établissement. Le vade-mecum, règlement mis à la portée des enfants sera collé dans les agendas des élèves et les parents en prendront connaissance.

La Commission demande au conseil de Direction de mieux expliquer aux parents le système d'absence.

-> La Commission demande quelques modifications mineures, le projet est validé à l'unanimité.

7. Divers

Dates des prochaines Commissions (automne 2014) :

- Le 18 septembre de 20 heures à 22 heures à la salle des maîtres de Beaulieu.
- Le 20 novembre de 20 heures à 22 heures à la salle des maîtres de Pierrefleur.

La prochaine séance aura lieu le 18 septembre à la salle des maîtres du collège de Beaulieu, avenue des Bergières 17, de 20 à 22 heures.